



FFFA

Service émetteur :
DTN / CFA

**Directive Football
Américain
Saison 2019-2020**

**Règlement Technique
U19**

**Forme de jeu 11 vs. 11, 9 vs.
9 et 7 vs. 7**



Avant-propos

Il s'agit ici pour la DTN et la CFA de proposer deux compétitions qui correspondent aux objectifs et aux moyens des clubs ayant des sections U19 :

- une compétition territoriale à 11, 9 ou à 7 selon les densités de joueurs dans les ligues
- une compétition nationale à 11

Constats

- Le football n'est pas développé identiquement sur le territoire,
- Quelques clubs choisissent de ne pas participer au national (plus couteux) au profit d'un championnat régional moins couteux mais moins relevé sportivement parlant,
- La FFFA et la CFA ne peuvent pas attendre le bon vouloir des clubs à s'engager dans un championnat U19 à 11, à 9 ou à 7 à une date tardive qui handicape l'ensemble des clubs qui attendent les calendriers.

Objectifs à moyen terme :

- Le championnat de France U19 doit à l'avenir avoir une forme fixe et stable.
- Pour le championnat de France U19 **saison 2020/2021**, la FFFA souhaiterait :
 - o Réunir un maximum de 32 équipes en championnat de France, réparties en deux conférences Nord et Sud (16 équipes par conférence)
 - Répartition possible
 - Nord
 - o OUEST : 4
 - o NOR / HDF : 4
 - o IDF : 4
 - o IDF / GRE : 4
 - Sud
 - o NAQT : 4
 - o OCC : 4
 - o PACA : 4
 - o ARA : 4
 - o Proposer aux autres équipes de participer à des championnats territoriaux à 9.
 - o Pour les ligues qui pouvaient prétendre à inscrire un nombre plus important d'équipe pour jouer à 11 en championnat de France, permettre la mise en place d'un niveau intermédiaire, intitulé « pré national », et dont l'ensemble des contours règlementaires sont encore à dessiner.
 - o Inciter les ligues à travailler sur des ententes lorsque le nombre de licenciés ne permet d'avoir des équipes pérennes, même au niveau territorial, sous le modèle de ce qui est déjà fait en NAQT et en PACA.
 - o Procéder en phase de saison régulière à une première phase où un classement sera établi au sein de ces poules en championnat de France.
 - o A l'issue de la saison, proposer aux équipes de niveau territorial ou pré national (si existant) **répondant à certains éléments des contrats d'objectifs encore à définir** (critères sportifs et techniques notamment) d'être promu en championnat de France à 11 lors de la saison suivante. Ceux-ci remplaceraient numériquement les équipes moins bien classés au sein des poules. Si plusieurs



poules sont concernées au niveau territorial ou pré national, il pourra être procédé à un match de barrage à 9.

S'il n'y a pas de poules territorial ou pré national dans la zone, alors il n'y a aucune rétrogradation.

Toutes ces pistes ne sont que des axes de réflexions afin de structurer d'une meilleure manière cette compétition.

Les clubs et les Ligues seront consultés durant la saison 2019/2020 dans le cadre de la construction de cette évolution.

Le cadre réglementaire

TITRE II - REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN

Chapitre I : Organisation et gestion des compétitions

Section 1 : Les championnats de football américain

Article 3.1 : Les championnats territoriaux jeunes Football Américain

« b) les championnats U19 territoriaux :

Après le découpage territorial effectué chaque année par la FFFA à la fin des inscriptions, les ligues peuvent être habilitées à organiser des championnats territoriaux pour les équipes non éligibles au championnat de France U19 dans le respect du présent règlement et du cadre imposé par la CFA. Elles ont l'obligation de répondre aux impositions de la CFA en matière d'organisation d'un championnat, par une demande d'habilitation avant la date limite indiquée par la FFFA via une circulaire fédérale. À défaut, le championnat territorial n'est pas revêtu de l'habilitation.

Toute autre organisation de rencontres sportives dans cette catégorie est interdite. À défaut, les présidents de Ligues ou de Comités peuvent engager leur responsabilité et sont passibles des sanctions édictées dans le Règlement Disciplinaire Général et son annexe. »

Fonctionnement de la saison sportive U19

NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR FEUILLE DE MATCH

- 12 joueurs pour jouer à 7
- 16 joueurs pour jouer à 9
- 20 joueurs pour jouer à 11

NOMBRE DE JOUEURS MAXIMUM SUR LA FEUILLE DE MATCH

- 22 joueurs pour jouer à 7
- 30 joueurs pour jouer à 9
- 60 joueurs pour jouer à 11

- PRESAISON U19

Pour TOUS les clubs U19 « national ou territorial » :

- **Il est fortement recommandé** à toutes les équipes de s'engager et de faire des matchs de pré-saison. Le chiffre préconisé par la DTN est au minimum de 2 matchs. Ces deux plateaux/rencontres de pré-saison peuvent être organisés dans la période se situant entre septembre et les vacances de Noël.



- Les plateaux/rencontres peuvent regrouper jusqu'à 4 équipes maximum afin d'avoir un temps de jeu comparable à celui d'un match.
- Les Ligues Régionales peuvent organiser des matchs de pré saison pour leurs clubs,
- Il n'y a pas de sélection à cette période (septembre à décembre), les résultats des matchs/plateaux ne sont pas pris en compte,
- Il est recommandé de constituer les ententes pour participer au championnat dès la pré- saison,
- La limite minimum sur feuille de match sera de 20 joueurs pour le jeu à 11 pendant la pré saison.

Pour les équipes évoluant à 9 en territorial, les règles spécifiques du jeu à 9 s'appliquent (voir le site fédéral).

Pour les équipes évoluant à 7 en territorial, les règles sont celles décrites dans la directive technique règles du jeu à 7 pour les U14/U12.

Les seuls changements concernent :

- La possibilité de plaquer
- La possibilité de bloquer
- La taille du terrain

Voici le mode de fonctionnement :

- Lors des rencontres, le document « retour match de pré-saison » doit être rempli et les licences contrôlées.
- Le temps de jeu global pour chaque équipe ne doit jamais dépasser 120 minutes en temps continu. Les plannings suivants sont suggérés :
 - 3 équipes (chaque mi-temps dure 20' en temps continu) :
 - 00 : 1^{ère} mi-temps Equipe 1 vs Equipe 2
 - 30 : 1^{ère} mi-temps Equipe 2 vs Equipe 3
 - 60 : 1^{ère} mi-temps Equipe 1 vs Equipe 3
 - 90 : 2^{ème} mi-temps Equipe 1 vs Equipe 2
 - 120 : 2^{ème} mi-temps Equipe 2 vs Equipe 3
 - 150 : 2^{ème} mi-temps Equipe 1 vs Equipe 3
 - 180 : fin du plateau
 - 4 équipes (des matchs de 30 minutes avec deux mi-temps de 15' en temps continu)
 - 00' : Equipe 1 vs Equipe 2
 - 40' : Equipe 3 vs Equipe 4
 - 80' : Equipe 1 vs Equipe 3
 - 120' : Equipe 2 vs Equipe 4
 - 160' : Equipe 1 vs Equipe 4
 - 200' : Equipe 2 vs Equipe 3
 - 240' : Fin

L'AP et les entraîneurs sont responsables de la bonne tenue du timing.

- La formule de jeu sera celle du Junior Bowl sur les 2 premiers plateaux à savoir :
 - Pas d'équipes spéciales.
 - L'attaque part de ses 30 yards et a 4 tentatives pour franchir 10 yards. En 4^{ème} tentative, si l'équipe placée en attaque simule le « PUNT », cela veut dire qu'elle rend le ballon à l'adversaire 35 yards plus loin. Par



contre, si l'équipe placée en attaque joue la quatrième tentative, elle peut perdre le ballon à l'endroit de fin d'action.

- Lors d'une interception : Si celle-ci intervient en deçà de la ligne des 20 yards de l'équipe qui vient d'intercepter, elle repart aux 20 yards. Si cette interception se situe au-delà de ses propres 20 yards, elle repart en attaque à l'endroit de fin d'action.
- Sur le 3^{ème} plateau, les rencontres se déroulent de façon identique à un match avec les restrictions de temps indiquées ci-dessus.
- Mode rencontre :
 - 2 équipes maximum ;
 - Chaque quart temps dure 20mn en temps continu.

FIXATION DU CALENDRIER DES CHAMPIONNATS :

- 30 septembre 2019 : date limite des inscriptions
- Au 1^{er} octobre 2019 : bilan des équipes capables de participer au Championnat de France et aux championnats « territoriaux ». Le nombre et le choix des équipes sont effectués par la DTN, la CFA et la Vie Sportive.
- **Critères de sélection :**
 - Nombre de licenciés à N-1, en 2018/2019 :
 - si plus de 30 licenciés U16 2^{ème} année, U19 1^{ère} année, U19 2^{ème} année -> **Championnat de France (jeu à 11)**
 - si entre 20 et 30 licenciés U16 2^{ème} année, U19 1^{ère} année, U19 2^{ème} année -> **Championnat de France (jeu à 11) avec possibilité de retrait** au 15 octobre 2019

En dernier lieu, un critère de cohérence géographique pour la constitution des poules pourra intervenir pour répartir des équipes sur leur qualification en niveau national.

- **Publication des poules et des calendriers nationaux à partir du 22 octobre 2019**
- Les équipes non qualifiées vont jouer à 9 ou à 7 au niveau « Territorial ».
- Les championnats territoriaux commencent officiellement durant le mois de janvier en même temps que le national.
- Les ligues qui le désirent peuvent exprimer leur volonté et être habilitée à prendre en charge un championnat « territorial à 9 » ou « territorial à 7 » à ce moment et de coordonner leur calendrier une fois le découpage effectué par la FFFA, **à partir du moment où les calendriers du championnat national sont publiés**
- **Si la ligue ne fait pas de demande d'habilitation, c'est la FFFA qui organise la compétition territoriale.**
- **PHASE 1 DU NATIONAL**

Janvier à Avril : POULES Géographiques.

- **Objectifs :**
 - Constituer des poules régionales ou de ligues mitoyennes afin de limiter au maximum les déplacements
 - Avoir un nombre de 6 matchs en saison régulière



- **PHASE 1 DU TERRITORIAL**

Janvier à Avril : Le nombre de matchs dépend du nombre d'équipes engagées et des formules pouvant être proposées par les Ligues.

La formule à « 7 vs 7 » peut être développée au sein des territoires.

- **PHASE 2 DU NATIONAL**

En Avril : Les 16 meilleures équipes sont qualifiées pour les play-offs

Mai à Juin : Top 16 en national

- **Objectifs** :

- o Découpage en zones EST-OUEST.
- o 4 matchs pour les finalistes (5 si nécessité d'organiser un tour supplémentaire pour certaines poules)

- **PHASE 2 DU TERRITORIAL**

Mai à Juin : Nombre de matchs dépendant du nombre d'équipes

- Les équipes non qualifiées en play-off national peuvent regagner les championnats territoriaux à 9 et à 7 sont directement qualifiées en play-off de ces championnats si et seulement si l'habilitation a bien été donné à la Ligue en cas d'organisation gérée par une ligue, si et seulement si la Ligue souhaite intégrer ces équipes en phase finale.

« MERCY RULE JEUNE »

Lorsqu'une équipe mène de plus de 35 pts en pré saison, en saison régulière ou en phase finale, le score est entériné par un temps mort arbitre.

Un 2^{ème} match démarre (avec le kick off suite au point marqué pour arriver à l'écart de 35 points) jusqu'à la fin du temps imparti initialement. Le temps restant est alors géré comme un match dont le résultat ne sera pas entériné.

Code d'éthique et formation des entraîneurs

Ces catégories doivent être une vraie école de football en termes de jeu, mais aussi **d'éthique sportive de la part des éducateurs et des joueurs.**

Pour la DTN, une équipe d'entraîneurs d'une équipe U19 qui évolue en championnat de France doit être composée d'au minimum **3 personnes** sous la responsabilité de l'Entraîneur Chef (EC) qui doit être au moins titulaire du **CQP**.

Le premier adjoint, doit être au minimum senior et être titulaire du **CA2**.

Le second adjoint, doit être au minimum senior et être titulaire du **CA1**.

Il est préconisé que les autres adjoints aient au minimum le **CA1**, mais il n'y a pas d'obligation à ce sujet.

En ce qui concerne les championnats territoriaux, le staff minimum sera composé de deux entraîneurs dont l'entraîneur en chef (EC) sera au minimum titulaire du **CA2** et son adjoint du **CA1**.



Le code d'éthique est mis en place pour bien définir les périmètres d'action de chacun (dirigeants, arbitres et entraîneurs) sur l'organisation du football américain jeune.

L'ensemble des responsabilités suivantes s'applique à tous les entraîneurs :

1. Un EC doit avoir au moins 21 ans, il doit être présent à toutes les pratiques et à tous les matchs.
2. Un adjoint doit avoir au moins 19 ans, il doit être inscrit dans le processus de formation fédérale.
3. L'EC détermine les assignations des adjoints.
4. S'il n'y a pas de Kinésithérapeute, un des entraîneurs doit posséder un diplôme médical (AFPS).
5. Lorsqu'un entraîneur est approuvé par la fédération, cette permission n'est valable que pour un an.
6. Les entraîneurs ne font pas les règles de l'équipe ou de la fédération. Néanmoins ils doivent les faire respecter. De plus, sur le terrain, ils doivent suivre précisément celles-ci.
7. L'EC est le responsable des actions de toutes les personnes (adjoints, parents, Kiné...) présentes lors de rassemblements liés au football américain.

Tous les entraîneurs sont régis par **le code de conduite** suivant et tout manquement à une règle entraîne des sanctions. Rappelez-vous que, en tant qu'EC, vous êtes responsable pour votre équipe. Les réactions de vos joueurs et de vos supporters seront en relation avec les vôtres.

CODE DE CONDUITE

1. S'assurer que les techniques enseignées sont autorisées par la règle de jeu.
2. Pas de tabac sur le bord de touche.
3. Ne pas permettre à un joueur non autorisé de jouer.
4. Les entraîneurs doivent accepter toutes les décisions des arbitres.
5. Pas de critique des joueurs devant des spectateurs, toutes les remarques doivent être dites entre membres de l'équipe.
6. Ne pas critiquer les adversaires, les supporters adverses par des paroles ou des gestes.
7. Ne pas s'engager dans un coaching excessif sur le bord de touche et ne pas laisser les autres personnes non membre du staff sur le banc crier des instructions.
8. Etre capable de contrôler les personnes sur la ligne de touche. Tout supporter devenant une nuisance devra quitter le terrain.
9. Mettre l'accent sur le fait que la performance est le résultat de l'équipe.
10. Ne pas encourager son équipe à marquer beaucoup de points lorsqu'elle domine trop ; dans ce cas, l'EC doit faire jouer tous les joueurs.
11. Faire arrêter tout participant d'un entraînement et d'un match qui aurait un problème de santé.
12. Mettre l'accent sur le fait que les bons athlètes s'obligent à être aussi de bons élèves.
13. Faire en sorte que toute activité liée au football américain soit un exemple à suivre dans la vie et aide à développer une bonne santé.
14. Ne pas distribuer de médicaments ou de produits médicaux sans le consentement d'un médecin. Ne pas pratiquer d'actes para médicaux.
15. Ne pas utiliser de langage grossier.
16. Ne pas délibérément inciter à des comportements antisportifs.
17. Interdire l'usage de tabac, d'alcool ou de produits illégaux lors d'entraînements ou de réunions.



N'OUBLIEZ PAS

- 1. CE N'EST QU'UN JEU**
- 2. CE SONT DES JEUNES**
- 3. LES ENTRAÎNEURS SONT DES EDUCATEURS**
- 4. LES ARBITRES SONT HUMAINS**
- 5. CE N'EST PAS LA COUPE DU MONDE**

BON MATCH !

RESPECT - INTÉGRITÉ - ÉQUITÉ - ACCESSIBILITÉ

UN MESSAGE DE LA



*Le Football
c'est aussi ça!*